

Objekttyp: **TableOfContent**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **59 (1986)**

Heft 1-2

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

Abaissement des taux d'intérêt hypothécaires

Mesdames, Messieurs,

L'Union suisse pour l'amélioration du logement, organisation faitière de 600 sociétés coopératives de construction et d'habitation d'utilité publique, adresse cette circulaire **aux banques cantonales et aux grandes banques**. Nous sommes d'avis qu'il devrait être possible, vu les conditions actuelles, d'abaisser le taux d'intérêt pour les prêts hypothécaires sur les immeubles locatifs. Aussi, nous permettons-nous de vous demander si vous seriez disposés à procéder à une telle adaptation.

Certains de nos membres ont fait remarquer qu'il est fort regrettable que les taux d'intérêt aient été sensiblement réduits dans bien des secteurs de l'épargne, alors qu'il n'en est rien en ce qui concerne les hypothèques. De plus, il est apparu ici et là que les constructeurs de logements d'utilité publique étaient plutôt désavantagés par rapport aux autres investisseurs et débiteurs hypothécaires. La comparaison

s'impose par exemple avec l'acheteur d'une maison en propriété auquel de nombreuses banques accordent des conditions préférentielles. De telles faveurs sont certes souhaitables, mais force est de constater qu'il n'existe pas de facilités analogues dans le secteur tout aussi important de la construction de logements d'utilité publique. Les sociétés coopératives de construction en dépendent, d'autant plus que les banques créent au moins des conditions-cadres optimales en fixant des taux hypothécaires peu élevés.

Nous vous prions de croire, Mesdames, Messieurs, à l'assurance de notre parfaite considération.

Union suisse pour l'amélioration du logement

*Le président central Otto Nauer.
Le secrétaire central D' Fritz Nigg.*

Sommaire

Invitation à l'assemblée de l'USAL, samedi 24 mai 1986, à Lausanne	3
Les résidences secondaires, un enjeu délicat: l'exemple du Pays-d'Enhaut, par Jean-Pierre Wolff	4
Habitat & Jardin, au Palais de Beaulieu, Lausanne, du 22 février au 2 mars 1986	
– Une exposition prestigieuse de la création contemporaine française	9
– Journée d'étude sur l'habitabilité et la durabilité des bâtiments d'habitation, 27 février	10
– Exposition de bonsaï et d'orchidées	11
– Les exposants informent	13
L'Office fédéral du logement à Berne mérite d'être mieux connu, par Renée Hermenjat	19
Expositions et congrès	
– Swissbau 87	21
– Hilsa 86	23
– Foire suisse d'échantillons	25
Chronique de l'énergie	26
Economie et construction	26
Renseignements techniques et commerciaux	27

habitation

Revue de Suisse romande
pour le logement,
l'architecture, l'urbanisme,
l'aménagement du territoire
et la protection
de l'environnement.

Edition

section romande de l'Union suisse pour
l'amélioration du logement, rue Clos-de-Bulle 8,
1004 Lausanne.

Bureau de la section romande

Bernard Vouga, architecte, Lausanne, président
René Gay, Genève, vice-président
Pierre Liniger, Lausanne, secrétaire
Adriano Rizzetto, Lausanne, caissier

Rédaction

Pierre-Etienne Monot, architecte EPF-L,
enseignant à l'EAUG,
ruelle du Lapin-Vert 1, 1005 Lausanne,
tél. (021) 22 51 49.

Comité de rédaction

Président: B. Vouga.
Membres: MM. G. Barbey, R. Gay, P. Gilliland.

Administration et publicité

Avenue de Tivoli 2, 1007 Lausanne
Chèques postaux 10-6622-9, tél. 021 / 20 41 41

Diffusion

La revue *HABITATION* est l'organe officiel des
sociétés coopératives d'habitation affiliées à
l'USAL Section romande de l'Union suisse pour
l'amélioration du logement, du Groupe de Suisse
occidentale et du Groupe du Valais, de l'ASPAN
(Association suisse pour l'aménagement national),
de la FAS (Sections romande et genevoise
de la Fédération des architectes suisses)

